Cote du document:	GC 35/INF.2	
Date:	17 janvier 2012	
Distribution:	Publique	F
Original:	Anglais	



Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Rapport de situation

Note aux Gouverneurs

Responsables:

<u>Questions techniques:</u> <u>Transmission des documents:</u>

Brian Baldwin

Conseiller principal en gestion des opérations téléphone: +39 06 5459 2377

courriel: b.baldwin@ifad.org

Kelly Feenan

Chef du Bureau des organes directeurs téléphone: +39 06 5459 2058 courriel: gb_office@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-cinquième session Rome, 22-23 février 2012

Pour: Information

Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

I. Introduction

1. L'objectif du présent rapport de situation pour 2011 est d'informer le Conseil des gouverneurs de l'état d'avancement de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et de la participation du FIDA à celle-ci.

II. État d'avancement de la mise en œuvre

- 2. Depuis la mise en place de l'Initiative PPTE, des progrès sensibles ont été accomplis s'agissant de l'application des allégements de dette. Près de 93% des pays admis à en bénéficier (35 sur 39) ont franchi le point de décision, ce qui leur permet de prétendre à une aide au titre de cette initiative. Trente-deux pays ont désormais atteint le point d'achèvement et quatre se trouvent au stade intermédiaire entre le point de décision et le point d'achèvement (voir le tableau ci-après). Ces deux dernières années, le rythme de passage du stade intermédiaire au point d'achèvement s'est accéléré grâce aux progrès accomplis par les pays en ce qui concerne la mise en œuvre de leurs programmes macroéconomiques et de leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Depuis décembre 2010, la République démocratique du Congo, la République togolaise et la République de Guinée-Bissau ont toutes trois atteint le point d'achèvement, et le FIDA a entamé le processus d'allégement de leur dette convenu au point de décision.
- 3. Le Conseil d'administration du FIDA a approuvé, à sa session de décembre 2010, un document relatif au point de décision pour les Comores, qui devraient atteindre le point d'achèvement à la fin de 2012. Pour les autres pays parvenus au point de décision, la Guinée et la Côte d'Ivoire devraient également atteindre le point d'achèvement en 2012. La mise en œuvre des politiques macroéconomiques au Tchad demeure problématique. Les conseils d'administration du FMI et de l'IDA ont demandé une révision des règles régissant l'Initiative PPTE afin de définir une stratégie de retrait pour les pays ayant déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de demander un allégement de leur dette dans le cadre de l'Initiative PPTE: les études et les consultations se poursuivent avec le Bhoutan, la République démocratique populaire lao, le Népal et Sri Lanka, qui étaient tous admissibles au départ mais n'ont pas confirmé leur intérêt. L'admissibilité du Zimbabwe n'est pas encore confirmée.
- 4. Le maintien de la dette à un niveau soutenable au-delà du point d'achèvement demeure un sujet de préoccupation, en particulier dans le contexte de la crise financière actuelle. Les analyses de la soutenabilité de la dette confirment que les pays qui ont franchi le point d'achèvement ont un endettement plus viable que les autres PPTE et même que les pays ne bénéficiant pas de l'Initiative PPTE. Mais la soutenabilité de leur endettement demeure précaire face aux chocs et est très sensible aux conditions auxquelles sont souscrits les nouveaux emprunts. Selon les dernières analyses de la soutenabilité de la dette, environ 40% seulement des PPTE ayant franchi le point d'achèvement présentent aujourd'hui un faible risque de surendettement, et le nombre de ceux pour lequel ce risque est jugé élevé est en augmentation. Cette situation souligne la nécessité pour les PPTE qui ont franchi le point d'achèvement d'appliquer des politiques d'emprunt judicieuses et de renforcer leurs capacités en matière de gestion de la dette publique. Une action est en cours pour assurer un suivi de l'allégement de la dette accordé par l'ensemble des créanciers multilatéraux qui se sont engagés à participer à l'Initiative PPTE. D'après l'enquête annuelle la plus récente de la Banque mondiale, le FIDA continue à appuyer cette action en participant au Cadre pour la soutenabilité de la dette, en communiquant l'ensemble des données dont il dispose sur l'endettement et en assurant la liaison avec la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Α. Coût total de l'Initiative PPTE à la charge du FIDA

5. En valeur actuelle nette, le coût total de la participation du FIDA à l'Initiative PPTE dans son ensemble¹ est actuellement estimé à 302,5 millions de DTS (soit environ 471,0 millions d'USD), ce qui correspond en valeur nominale à un coût de l'ordre de 456,0 millions de DTS (soit environ 710,9 millions d'USD)². Ce niveau estimatif pourrait être revu à la hausse si des retards supplémentaires étaient pris par les pays pour parvenir au point de décision et au point d'achèvement, si la situation économique se dégradait ou si les taux d'actualisation demeuraient bas. Le coût total des allégements de dette accordés est estimé à 53,8 millions d'USD pour 2011.

B. Engagements du FIDA à ce jour

À ce jour, le FIDA a consenti les allégements requis à l'ensemble des 35 PPTE qui 6. ont atteint le point de décision. Ces engagements représentent au total jusqu'à présent 239,1 millions de DTS en VAN (soit approximativement 372,2 millions d'USD), ce qui correspond en valeur nominale à un allégement du service de la dette de 360,0 millions de DTS (soit approximativement 560,6 millions d'USD).

C. Allégements de dette accordés

Au 30 septembre 2011, le FIDA a accordé aux 31 pays parvenus au point d'achèvement des allégements de dette d'un montant total de 362,9 millions d'USD.

États membres du FIDA participant à l'Initiative PPTE, en fonction du stade atteint

Pays au point d'achèvement (31)	Pays au point de décision (4)	Pays en amont du point de décision (3)
Bénin	Tchad	Érythrée
Bolivie (État plurinational de)	Côte d'Ivoire	Somalie
Burkina Faso	Comores	Soudan
Burundi	Guinée	
Cameroun		
République centrafricaine		
Congo		
République démocratique du Congo		
Éthiopie		
Gambie		
Ghana		
Guinée-Bissau		
Guyana		
Haïti		
Honduras		
Libéria		
Madagascar		
Malawi		
Mali		
Mauritanie		
Mozambique		
Nicaragua		
Niger		
Rwanda		
Sao Tomé-et-Principe		
Sénégal		
Sierra Leone		
Togo		
Ouganda		
République-Unie de Tanzanie		
Zambie		

D. Financement des allégements de dette accordés par le FIDA

8. Le FIDA finance sa participation à l'Initiative PPTE en mobilisant des contributions extérieures (qui lui sont versées soit directement, soit par l'intermédiaire du Fonds

2

¹ La participation du FIDA couvre tous les pays admis à bénéficier de l'Initiative PPTE, y compris ceux qui ne sont pas encore parvenus au point de décision et qui ont confirmé leur participation à l'Initiative.

² Estimations calculées sur la base des taux de change en vigueur au 30 septembre 2011.

fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale) ou ses ressources propres. Les contributions extérieures (versées ou promises) s'élèvent à environ 240,0 millions d'USD (64,4% du total). Les contributions du FIDA sur ses ressources propres représentent un montant d'environ 124,7 millions d'USD (32,8%) pour ce qui est des transferts effectués en 1998, 1999, 2002, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration, et des transferts supplémentaires effectués en 2007 et en 2010. Le solde a été couvert par le produit du placement du solde du Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE; à la fin de septembre 2011, le solde de ce Fonds était de 7,9 millions d'USD.

- 9. Afin d'atténuer les répercussions des allégements de dette sur les ressources dont dispose le FIDA pour accorder de nouveaux prêts et dons, les États membres du FIDA ont avalisé l'accession officielle du FIDA au Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale. Un accord à ce sujet a été conclu lors de la réunion sur l'Initiative PPTE et son financement tenue à Washington D.C. le 19 novembre 2006. Les participants ont reconnu que cette décision viendrait alourdir les besoins de financement globaux du Fonds fiduciaire PPTE. Une fois l'accord de don transmis et signé, le FIDA a reçu en octobre 2007 le premier transfert provenant du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale (104,1 millions d'USD). Une deuxième série d'accords de don distincts a été recue en mai 2009 des administrateurs du Fonds fiduciaire PPTE pour contribuer à l'allégement de la dette de la Gambie, de Sao Tomé-et-Principe et de la Sierra Leone, soit un transfert d'un montant total d'environ 18.1 millions d'USD. Une troisième série d'accords de don distincts a été reçue en janvier 2011 pour contribuer à l'allégement de la dette du Burundi, de la République centrafricaine, d'Haïti et du Libéria, soit au total un montant d'environ 46,2 millions d'USD. Les accords de don correspondant au versement d'une quatrième tranche du Fonds fiduciaire PPTE d'un montant de 26,2 millions d'USD en sont au stade de la préparation finale en vue d'un transfert au FIDA en 2011, ce qui portera le montant total des fonds recus à ce jour du Fonds fiduciaire PPTE à 194,6 millions d'USD.
- 10. Tout en veillant, en priorité, au financement adéquat du Fonds fiduciaire PPTE, la direction continuera aussi à encourager les États membres à fournir directement des ressources supplémentaires au FIDA pour aider celui-ci à financer sa participation à l'Initiative PPTE.